

## DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2017

Réuni le vendredi vingt-quatre novembre deux mil dix-sept à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

**Étaient présents :** Mesdames LEFRANÇOIS, VERMOND,  
Messieurs BAILLY, BICHEREAU, FONTENY, IMBAULT, THOREAU.

**Étaient excusés :** Mesdames MARY et THIZEAU, Messieurs BONNOT et URBAIN.

**Étaient absentes :** Mesdames BOUGIS et GALLOIS.

Madame THIZEAU a donné pouvoir à Monsieur PRÉVOST.

#### **PERSONNEL COMMUNAL**

Après avis du comité technique et de la commission administrative paritaire, le conseil municipal :

- a) fixe le taux d'avancement de grade à 100 %.
- b) décide de créer de nouveaux grades à savoir : adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe et de créer les 5 postes correspondants,
- c) supprime les postes suivants : 2 adjoints techniques à temps complet, 1 adjoint technique à temps non complet, 1 adjoint administratif et 1 ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe.

Le Maire et l'adjoint chargé du personnel informent qu'ils étudient le nouveau régime indemnitaire qui sera mis en place en 2018.

#### **DETR 2018**

Le conseil municipal décide de demander une DETR au titre de l'année 2018 pour les travaux d'accessibilité aux sanitaires de la salle polyvalente.

#### **STATION D'ÉPURATION**

Le Maire fait le point sur ce dossier ; l'analyse géotechnique du sol impose la mise en place d'un dispositif pour contenir les infiltrations et les éboulements pendant la construction des ouvrages principaux. Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 250 000.00 €.

Il indique qu'il a pris rendez-vous avec Monsieur le Sous-Préfet pour revoir le niveau de la subvention DETR 2017, jugée insuffisante.

#### **LIVRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

Comme chaque année, de nouveaux livres seront achetés pour enrichir le stock à la bibliothèque. Le devis d'un montant de 489.46 € T.T.C. est accepté.

#### **AUGMENTATION DES LOYERS SELON L'INDICE DE RÉFÉRENCE**

- a) Au 1<sup>er</sup> novembre 2017, le loyer du logement de l'école des filles sera augmenté de 0.90 %.
- b) Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le loyer des autres logements de l'école sera augmenté de 0.75 %.

#### **DROITS DE CHASSE**

L'Amicale des Chasseurs versera 55 % des actions de chasse à la Commune et 5 % au C.C.A.S.

#### **AVENANT N°1 AU BAIL DES FARGES**

Suite à la modification de la superficie de la location des terres aux Farges, le Maire donne lecture de l'avenant n°1 et le conseil l'autorise à le signer.

.../...

.../...

## **REMERCIEMENTS DES SUBVENTIONS**

Plusieurs associations ont remercié la municipalité des subventions octroyées.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Il a été demandé à la Commune de bien vouloir contribuer à la réalisation d'un panneau commémoratif des 20 ans du Pôle des Étoiles. Le conseil estime que ce projet relève de la compétence du Pôle des Étoiles et qu'une subvention pourra être accordée par la Commune de Nançay lorsque cette étude sera aboutie.
- ✓ Le Maire informe que le Conseil Départemental devrait procéder à la réfection de la chaussée de la RD 944, en agglomération en 2018 pour la zone en direction de Bourges et en 2019 pour la zone en direction de Salbris.
- ✓ Il est rappelé que de nombreux camions circulent dans Nançay et qu'ils causent des nuisances.
- ✓ Il est demandé que soit changé de place le panneau interdisant les 10 T installé sur le parking des écoles.
- ✓ Il est signalé que des voitures circulent sur les trottoirs près des ralentisseurs.
- ✓ Les conseillers déplorent le faible nombre d'enfants et l'absence des enseignants aux cérémonies du 11 novembre.

Le Maire,